

C. Commission II : Programmes techniques

Fichiers de données toponymiques (point 6 de l'ordre du jour)

108. Le Président a félicité le Canada et les Etats-Unis d'Amérique pour leurs travaux relatifs au traitement automatique des données en toponymie, travaux qui ont été exposés au cours de la Conférence. Il a fait état des progrès accomplis dans divers pays : informatisation en pinyin en Chine; publication de la nomenclature du Jutland au Danemark; nomenclature fondée sur la série de cartes au 1/500 000 et incorporation projetée des noms figurant sur les cartes au 1/200 000 en République fédérale d'Allemagne; mise au point du système automatique de translittération/transcription/traduction en Israël; bases de données en Suède et en Afrique du Sud; et travaux divers en Finlande, en Malaisie et en Australie.

109. Le représentant du Royaume-Uni a signalé que la nomenclature nationale au 1/50 000 était maintenant utilisée depuis deux ans sur microfiches et qu'une édition comportant quelque 250 000 entrées et donnant la latitude et la longitude avait maintenant été publiée sur support en papier.

Procédures de collecte des données (point 6 a) de l'ordre du jour)

110. Les Etats-Unis d'Amérique avaient publié La base de données nationale des noms géographiques : instructions pour la deuxième phase (E/CONF.79/L.22), qui était un manuel détaillé de collecte de noms géographiques aux Etats-Unis. Le représentant du Canada a informé la Conférence que les services toponymiques du Québec et de l'Ontario avaient publié, en français, en anglais et en espagnol, une méthodologie des inventaires toponymiques.

Eléments de données requis (point 6 b) de l'ordre du jour)

111. Le représentant du Canada a signalé que les éditions de 1986 de CANOMA 5/ décrivaient la base nationale de données toponymiques (BNDF) et les bases de données toponymiques de plusieurs provinces. Certaines provinces avaient leur propre base de données toponymiques et la possibilité de liens avec la base nationale était à l'étude. Le représentant du Canada a confirmé que des noms utilisés dans le passé étaient stockés dans le système informatisé de gestion des données TOPOS du Québec. Il a rappelé que le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques avait proposé à sa douzième session que des modèles et des formats de nomenclatures établies dans divers pays avec l'aide d'ordinateurs soient rassemblés et présentés à la prochaine Conférence aux fins de comparaison et de commentaire; cette proposition était encore jugée valable et le Canada présenterait une résolution en ce sens. Le représentant du Canada a annoncé la publication d'un glossaire anglais-français de 300 pages contenant des génériques en usage dans les noms géographiques du Canada et des exemplaires ont été distribués 7/.

7/ Génériques en usage dans les noms géographiques du Canada, Bulletin de terminologie 176 (publication du Gouvernement canadien, Ottawa, 1987).

112. Le représentant d'Israël a informé la Conférence que la nomenclature automatisée d'Israël contenait tous les noms dont l'existence avait été légalement confirmée par la Commission de toponymie gouvernementale, qu'ils figurent ou non sur des cartes. Il a souligné la précision avec laquelle était déterminé l'emplacement des lieux au moyen de la grille topographique originale d'Israël et de la grille utilisée pour la projection du Mercator transverse (UTM), pour laquelle les coordonnées avaient été calculées directement par le système. Il a ajouté que les noms demeuraient dans le système même s'ils étaient éliminés des cartes et que les noms historiques, figurant sur des cartes plus anciennes, étaient incorporés. Pour ce qui est de la lecture optique, il a insisté sur la nécessité de donner effet au paragraphe 55 du rapport du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques sur sa douzième session (ESA/RT/C/GN/10).

113. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique a signalé la mise au point de logiciel à l'intention des chercheurs communiquant avec le système central. La base de données serait terminée d'ici cinq à huit ans, à l'exception des odonymes, qui seraient collectés pendant la troisième phase. Il a également indiqué qu'aucune information n'était retirée du système toponyme automatisé national même si elle était éliminée des cartes. Les Etats-Unis avaient aussi entrepris de rassembler et codifier les noms et variantes historiques, qui seraient inclus dans le système automatisé. Les Etats-Unis ont signalé des difficultés dans la lecture optique résultant de la diversité des caractères utilisés et des couleurs.

114. Le représentant de la Norvège a fourni des renseignements sur trois listes nationales de noms : une petite nomenclature de 500 000 entrées, fondée sur les cartes au 1/50 000, qui devrait être terminée vers 1990; une liste de 1,5 million de noms établie à partir de cartes à grande échelle; et un inventaire exhaustif de 4 à 5 millions de noms géographiques, avec prononciation, qui constituait un projet à long terme.

115. Le représentant de la République fédérale d'Allemagne a mentionné que, dans son pays, la base de données contenait des noms longs qu'il fallait abrégé pour les cartes à petite échelle. Le représentant du Royaume-Uni a indiqué qu'au Royaume-Uni, les noms historiques étaient conservés dans les archives des comtés sans être incorporés au programme de nomenclature nationale, sauf s'ils figuraient sur les cartes au 1/50 000. Le débat sur le positionnement des cours d'eau, des autres détails linéaires et des superficies a montré que le traitement variait d'un pays à l'autre. Par exemple, l'emplacement de la source ou du nom sur la carte pouvait servir de référence pour les cours d'eau. Le Président a signalé qu'il était déterminant à cet égard que les données soient tirées directement ou non de sources cartographiques. Le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques a été chargé d'étudier plus avant cette question.

116. Le représentant du Canada a souligné qu'il était souhaitable de mettre à la disposition des pays, notamment de ceux qui étaient sur le point de se doter d'un système de traitement automatique des données, un document indiquant les types de données enregistrées pour chaque nom géographique dans les principales bases de données existantes. Se référant au document E/CONF.79/L.47, il a également proposé que le Secrétariat diffuse les renseignements réunis sur cette question par le Groupe d'experts.

Systèmes de traitement automatique des données
(point 6 c) de l'ordre du jour)

117. Le représentant des Etats-Unis a commenté le Guide à l'usage des utilisateurs de données du Système d'information sur les noms géographiques (E/CONF.79/L.21) et il a fait le point de ce système (E/CONF.79/L.16). Il a signalé que des informations mises à jour étaient ajoutées tous les trois mois et, qu'au besoin, cette opération pourrait être continue. La recherche était axée sur la possibilité de stocker les données sur disque compact (mémoire fixe) aux fins de distribution à des organismes de référence; deux millions de noms pourraient être enregistrés sur deux disques compacts de six pouces.
118. Le Président a présenté le document intitulé "Bibliography for Automated Data Processing in the Preparation of Gazetteers and Names Lists" (E/CONF.79/INF/50) et a remercié le Canada de l'aide qu'il avait apportée lors de son établissement.
119. Le représentant de la Suède a annoncé qu'une base de données qui pourrait emmagasiner environ 500 000 noms tirés des séries de cartes topographiques nationales suivant la grille nationale de la Suède était en cours d'élaboration.
120. Le représentant d'Israël a présenté le rapport sur la comparaison des nomenclatures informatisées en double graphie et bilingues (E/CONF.79/65). Il a fait observer que la nomenclature automatisée étant très demandée en Israël, elle était publiée sous forme de livre et qu'un service de mise à jour était disponible. En outre, l'on travaillait présentement à constituer un nouveau fichier des origines des noms, qui serait intégré à la base de données initiale. En réponse à une question du Président, il a indiqué que la traduction automatique de quelque 2 000 termes génériques se faisait par reconnaissance de chaînes de caractères et à l'aide d'un glossaire. Bien que la réversibilité ne soit pas nécessaire, elle était possible pour les langues soumises à la translittération, notamment l'arabe. Les voyelles n'étaient indiquées que pour éviter les ambiguïtés.
121. La question des listes de noms en double graphie a été examinée et le représentant du Canada a annoncé qu'une base de données en double graphie - caractères romains et écriture syllabique - était envisagée.
122. Le représentant de la Suède a annoncé la création d'un système de traitement électronique des données pour le stockage, le traitement et la présentation de données sur l'immobilier. Le registre contenait actuellement 50 % environ des quelque 2,7 millions d'unités foncières et, une fois terminé, il contiendrait approximativement 100 000 noms géographiques. Avant d'être enregistrés dans la base, les noms étaient examinés et normalisés du point de vue linguistique.
123. Le représentant de la Malaisie a signalé que le système toponymique géré par micro-ordinateur était opérationnel dans son pays. Le représentant de la République fédérale d'Allemagne a parlé de la base de données toponymiques sur l'Antarctique (E/CONF.79/INF/25), qui contient des données sur environ 600 noms d'origine allemande. La nomenclature japonaise établie à partir de cartes au 1/500 000 comprenait, outre la latitude et la longitude, le code détail ainsi que l'altitude et la superficie.

124. Le représentant de la Chine a décrit un atlas de la Chine contenant quelque 50 000 entrées et dont l'index est établi par micro-ordinateur. Les nomenclatures des provinces chinoises n'étaient pas encore terminées, à l'exception du volume sur la province de Liaoning, qui contenait des caractères han et la romanisation selon le système pinyin. La latitude et la longitude n'étaient données que dans les nomenclatures nationales et servaient uniquement à situer les noms. Les nomenclatures pouvaient être structurées selon le nombre de traits des caractères, l'ordre d'établissement, la forme ou la prononciation. La base de données toponymiques contenant les noms qui figurent sur les cartes au 1/1 000 000 serait étendue à ceux des cartes au 1/250 000, après quoi, les noms portés sur les cartes au 1/50 000 seraient traités. La Chine ne prévoyait pas de simplifier davantage les caractères chinois; les noms historiques étaient conservés dans les registres de noms de lieux, mais séparés des noms contemporains. Il était plus simple d'utiliser le pinyin pour localiser les caractères chinois que les radicaux et les traits. La Chine a confirmé que les codes télégraphiques standard demeuraient valables, mais allaient être révisés.

Compatibilité et structure des systèmes (point 6 d) de l'ordre du jour)

125. Il a été décidé que la question de la compatibilité et de la structure des systèmes de traitement automatique des données serait examinée officieusement dans le sens proposé par le Canada dans le document E/CONF.79/L.47. Le représentant du Royaume-Uni a souligné les difficultés qu'il y avait pour obtenir des informations de format comparable. Le représentant du Canada a indiqué que des recherches sur la compatibilité des systèmes utilisés par les organismes de toponymie fédéraux et provinciaux étaient en cours.

Nomenclatures nationales (point 6 e) de l'ordre du jour)

126. Le représentant de la France a présenté le rapport intitulé "Pays et capitales du monde" (E/CONF.79/L.26). Plusieurs délégations ont émis des réserves sur ce rapport. Les représentants de la France et du Maroc ont convenu de modifications à apporter à une édition future. Le représentant du Cameroun a fait objection à la décision administrative de l'Afrique du Sud concernant les bantoustans; les représentants du Kenya et de l'Ouganda se sont associés à la déclaration du représentant du Cameroun. Le Président a souligné que le rapport en question était un rapport national de la France et que le seul document officiel de l'Organisation des Nations Unies est le bulletin de terminologie No 333 8/.

127. Le représentant du Canada dit que la nouvelle nomenclature du Québec, publiée au milieu de 1987, avait été établie conformément aux directives du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques; elle comprenait environ 100 000 noms et serait mise à jour tous les ans. Il a proposé que le Groupe d'experts examine la normalisation des références géographiques pour les nomenclatures. La Suède avait l'intention d'établir une nomenclature de noms lapons, comportant des correspondances entre l'ancienne et la nouvelle orthographe.

8/ Noms de pays et adjectifs de nationalité (publication des Nations Unies, numéro de vente : E/F/S.85.I.25).

128. Le représentant des Etats-Unis a indiqué que des nomenclatures avaient été publiées pour quatre Etats et que les volumes concernant les autres Etats étaient en cours de compilation et de publication. La plupart d'entre elles étaient établies en coopération avec les gouvernements des Etats et les universités. Une brève nomenclature nationale de 40 000 inscriptions serait publiée prochainement en un seul volume. Des microfiches, des listes limitées de noms et des bandes magnétiques avaient été produites à partir de la base de données. Des nomenclatures de pays étrangers étaient en cours de production, en collaboration avec les pays concernés chaque fois que possible.

129. Le représentant d'Israël a noté que divers pays s'engageaient de plus en plus dans le traitement informatisé des noms géographiques et a proposé que le Groupe d'experts examine la possibilité d'élaborer des structures normalisées, afin d'assurer la compatibilité des systèmes.

130. Le représentant de l'Australie a fait rapport sur la nouvelle nomenclature à laquelle travaillait la Division de cartographie nationale à partir des collections officielles des Etats. Cette nomenclature donnerait les noms figurant sur les cartes au 1/100 000 pour les régions intérieures et sur les cartes au 1/50 000, voire au 1/25 000, pour les régions développées. Il y aurait au total quelque 500 000 entrées. Cette entreprise prendrait de 5 à 10 ans. Il existait déjà une nomenclature des noms apparaissant sur les cartes au 1/250 000, mais elle ne fournissait aucune donnée sur le statut officiel des noms.

131. Le représentant de l'Autriche a parlé d'une nomenclature informatisée détaillée, en neuf volumes, publiée entre 1984 et 1986 par l'Office central autrichien de statistique et a fait remarquer que sa qualité typographique était inférieure à celle des nomenclatures non automatisées.

132. Le représentant de Chypre a présenté la nomenclature nationale du pays, qui comprenait 67 000 entrées. Les noms provenaient directement de sources cartographiques et de plans cadastraux.

133. Le représentant de la Thaïlande a fait rapport sur la nomenclature nationale, en six volumes, de noms géographiques thaï déjà parue et a indiqué que le Service cartographique royal thaïlandais compilait une nomenclature à partir des cartes au 1/50 000.

Terminologie de la normalisation des noms géographiques
(point 7 de l'ordre du jour)

134. Le Chef de la Section de documentation, de référence et de terminologie du Département des services de conférence (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies) a exprimé son intérêt pour les débats. Il a présenté une version révisée du Glossaire de la terminologie employée dans la normalisation des noms géographiques (ST/CS/SER.F/330/Rev.2). Il a mentionné les bulletins de terminologie consacrés aux noms de pays et adjectifs de nationalité (ST/CS/SER.F/333) et aux unités monétaires (ST/CS/SER.F/334). Il a assuré la Conférence que ces publications seraient tenues à jour. S'agissant d'informatique, sa section établissait une banque de données terminologiques multilingue et s'était heurtée à nombre des problèmes techniques mentionnés par les participants en matière de romanisation, pinyin, classement alphabétique et publications en

plusieurs graphies. Il a pris note des systèmes décrits par divers participants, espérant tirer parti des innovations techniques telles que le disque compact (mémoire fixe) et l'imprimante laser multilingue.

Décisions de la Conférence

135. La Conférence a adopté deux projets de résolution (pour le texte, voir chap. III, résolutions 16 et 17).

D. Commission III : Programmes internationaux

Détails topographiques s'étendant au-delà d'une même souveraineté (point 10 de l'ordre du jour)

136. Le rapport présenté par les Etats-Unis d'Amérique (E/CONF.79/L.17) contenait des informations sur la politique et les principes applicables au traitement des noms géographiques transfrontières, d'une part avec le Canada, d'autre part avec le Mexique.

137. Le rapport présenté par le Canada (E/CONF.79/INF/49) traitait d'une question connexe, la normalisation des noms transfrontières, mais d'un autre point de vue : la dénomination des lieux était plus qu'un exercice technique, scientifique et pratique, et la toponymie conçue comme un domaine d'étude devait aussi tenir compte de la réalité historique et culturelle inhérente à ces noms. L'étude des noms transfrontières était un exemple de cette démarche. A la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, il y avait des différences dans les noms qui s'expliquaient par des différences méthodologiques, culturelles et conceptuelles.

138. Le Président a demandé si d'autres pays pouvaient rendre compte de travaux qu'ils réalisaient en collaboration avec des Etats voisins sur la question des différences de noms transfrontières. Les représentants de la Norvège, de la France, d'Israël, du Maroc, du Kenya et de l'Espagne ont relaté des expériences dans ce domaine. On a évoqué en particulier la future liaison fixe entre l'Espagne et le Maroc. Ce dernier pays a déclaré que des cartes détaillées au 1/10 000 des fonds marins du détroit de Gibraltar étaient en cours de préparation et qu'il fallait nommer chaque détail. Le Président a souligné qu'il était souhaitable d'avoir, pour les détails internationaux, chaque fois que possible, un seul nom officiellement approuvé, qui serait utilisé par tous les pays en cause. Il a dit que la Conférence était une instance appropriée pour la coopération dans ce domaine et a invité les différents Etats à faire rapport à la sixième Conférence des Nations Unies et au Groupe d'experts à sa prochaine session sur les projets de dénomination de détails internationaux réalisés en collaboration avec des Etats voisins.

139. Pour ce qui est des détails marins et sous-marins, le Président a annoncé que les recommandations contenues dans la résolution 12 de la quatrième Conférence 9/ avaient été appliquées. L'agent de liaison du Groupe d'experts auprès du Bureau

9/ Quatrième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Genève, 24 août-14 septembre 1982, vol. I, Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.I.7), chap. III.